

COMMUNE DE WILLEMS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 AVRIL 2016 – 9 HEURES

Affiché le 5 mai 2016

L'an deux mille seize, le 9 avril à 9h00, le Conseil Municipal de la commune de WILLEMS (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry ROLLAND, Maire.

La convocation a été adressée le 5 avril 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **23** présents : **15** votants : **23**

Étaient présents : **ROLLAND** Thierry, **PROUVEUR/LOZINGUEZ** Aurore, **REFFAS** Alain, **PROUVOST** Peggy **DEFFONTAINE** Bernard, **DELEPLANQUE/LEROUGE** Nadine, **JONVILLE** Yves, **BROME/VERSTRAETE** Anne-Marie, **LEPERS** Jean-Pascal, **LIROT/ROUSSEL** Nathalie, **VERMEEREN** Valérie, **DE NANTEUIL** Christian, **FRENO** Marina, **CARELS** Ludovic, **VANBENEDEN** Yves.

Étaient absents excusés : **BONIFACE** Patrick (pouvoir donné à **BROME /VERSTRAETE** Anne-Marie) **GOSSART/LECLERCQ** Laurence (pouvoir donné à **Aurore PROUVEUR**). **LEPERS** Jean-Pascal, (pouvoir donné à **REFFAS** Alain) **VERRIEST** Marie-Ghislaine (pouvoir donné à **DE NANTEUIL** Christian) **MARESCAUX/DUHAMEL** Garlonne (pouvoir donné à **PROUVOST** Peggy) **NEUKERMANS** Christophe (pouvoir donné à **LIROT** Nathalie) **DUCHATTEL/DORMIEU** constance (pouvoir donné à **DEFFONTAINE** Bernard) **DEFFONTAINE/NOEL** Angélique (pouvoir donné à **CARELS** Ludovic)

Avant de passer à l'examen des points inscrits à la présente séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire procède à une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Bruxelles.

Une minute de silence est respectée dans l'assemblée.

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal est déclarée ouverte à 9 heures.

Monsieur Carels Ludovic a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose de passer à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

Adoption du Procès Verbal – séance du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2015

PJ : annexe1_compte rendu du CM 14 /12/ 2015

Monsieur le Maire appelle mesdames et messieurs les conseillers municipaux à formuler leurs remarques sur le compte rendu de la séance du 14 décembre 2015.

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 19 voix « pour » et 4 abstentions.

correspond au montant de la vente d'un immeuble et propose de confirmer le sujet lors d'un éventuel rendez-vous ultérieur

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 18 voix « pour » et 4 abstentions. (le maire n'ayant pas pris part au vote).

Délibération N° 2016040906 - Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal – Exercice 2015

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 19 voix « pour » et 4 abstentions.

Délibération N° 2016040907 - Affectation du résultat – Exercice 2015

Monsieur Le maire insiste sur les économies réalisées au quotidien. Celles-ci permettent de retrouver une capacité d'épargne de + 8% supplémentaire. Monsieur Reffas explique à son tour que le seuil prudentiel de 10 ans préconisé par les experts financiers publics n'est pas actuellement respecté. Monsieur Le Maire précise que le seuil étant à ce jour à 13,4 ans, l'objectif de seuil prudentiel de remboursement de la dette sur 10 ans est visé pour 2020, à condition de continuer la maîtrise des dépenses de fonctionnement, compte tenu de l'arrivée de nouveaux habitants et la recherche de nouvelles ressources.

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 19 voix « pour » et 4 abstentions.

Délibération N° 2016040908 - Bilan des acquisitions et cessions – Exercice 2015

Madame Freno souligne l'augmentation des loyers en recettes. Monsieur Le Maire explique alors qu'il y a bien une augmentation des loyers. Les loyers actuels du garage tout d'abord ; s'ajoutent également la mise en location d'un appartement et une partie de l'ancienne garderie. Il précise qu'il y a bien un projet d'aménagement prévu autour du garage mais le temps de ce projet n'est pas encore venu. D'autres priorités comme l'éclairage public et la fibre très haut débit seront sans doute privilégiés

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour ».

Délibération N° 2016040909 - Vote du taux des quatre taxes – Exercice 2016

Monsieur Le Maire précise comme il s'y était engagé pendant la campagne électorale, qu'il ne souhaite pas augmenter l'impôt communal malgré le coût exorbitant du Pôle Multifonctionnel.

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour ».

Délibération N° 2016040901 - Tarifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement – Eté 2016

Madame Freno explique que la tarification à la semaine n'est pas intéressante pour une famille monoparentale. Elle constate un taux de fréquentation qui est en hausse des ALSH ce qui est positif. L'opposition reste contre le principe de la tarification à la semaine. Monsieur Le Maire et Madame Pruvost précisent que la participation étant en hausse, on ne peut en conclure que la tarification notamment, est conforme aux attentes des Willémois.

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 19 voix « pour » et 4 « contre ».

Délibération N° 2016040902 - Nouvelles adhésions de communes au SIDEN-SIAN.

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour »

Délibération N° 2016040903 - Avis sur la dissolution du Syndicat Intercommunal Gens du Voyage

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour ».

Délibération N° 2016040904 - Transfert de compétence « Cours d'eau et Canaux domaniaux » à la M.E.L.

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour ».

Délibération N° 2016040905 - Approbation du Compte Administratif – Exercice 2015

M. Le Maire quitte l'assemblée comme de droit pour présentation du Compte administratif 2015 par Monsieur Alain Reffas, Maire adjoint aux finances. Monsieur Carels fait remarquer une erreur de frappe sur le document. Il demande des précisions sur les augmentations des dépenses de fonctionnement avec notamment la ligne 042 en dépenses de fonctionnement pour 152000 €. Monsieur Reffas explique que ce montant

Délibération N° 2016040910 - Vote du Budget Primitif – Exercice 2016

Le maire présente les grandes lignes du budget primitif et sa volonté de développer l'investissement en matière d'énergie (éclairage public Led) et la friche Caddy qui pourrait accueillir prochainement l'Agrotech (zone dédiée à l'agriculture améliorée par les nouvelles technologies) afin de générer des Investissements rentables. L'objectif de ce projet est de désendetter la commune et augmenter l'épargne nette. Autre volonté également d'avoir un patrimoine adapté au développement de la population lié aux constructions nouvelles, écoles, Restaurant scolaire ...pour lesquels des aménagements seront nécessaires

Monsieur Carels interroge Monsieur Le Maire sur le besoin d'aménagement de l'étage non aménagé du bâtiment attenant au pôle. Monsieur Le Maire explique que 350 M2 sont à aménager et qu'une inauguration du pôle multifonctionnel est souhaitée pour la fin d'année.

Madame Freno demande des précisions sur le compte 6042 « achats de prestations » Il est alors convenu à nouveau de travailler avec le CA 2015 et le BP 2016 pour bien valider le N-1 et le N manquants dans la présentation des documents.

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 19 voix « pour » et 4 abstentions.

Délibération N° 2016040911 - Vote des subventions versées aux associations autres que sportives – Exercice 2016

Monsieur Carels demande que la subvention du Carnaval soit inscrite au budget pour un montant de 3 600 €, il déplore la baisse des subventions. Le maire lui explique ensuite la position de la municipalité avec les aides supplétives et la nécessité des justificatifs demande ensuite que les associations utilisent les réserves de trésorerie.

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 19 voix « pour » et 4 « contre »

Délibération N° 2016040912 - Vote des subventions versées aux associations sportives – Exercice 2016

Madame Freno regrette la diminution du point de calcul des subventions. Monsieur Reffas répond que cet ajustement est conforme à notre plan d'économies sur les 2 premières années du mandat il rappelle aussi les montants de la baisse des dotations d'état.

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 19 voix « pour » et 4 « contre ».

Délibération N° 2016040913 - Modification dans la désignation des membres de deux commissions municipales

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal votent par 7 voix « pour » 3 voix « contre » et 13 abstentions. L'unanimité n'étant pas obtenue, la délibération est rejetée.

Délibération N° 2016040914 - Création d'un poste d'Attaché Principal Territorial à temps complet - Modification du tableau des effectifs au 01/05/2016

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour ».

Délibération N° 2016040915 - Patrimoine communal – Cession de l'ensemble immobilier cadastré

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour ».

Délibération N° 2016040916 - Cession de gré à gré de la Métropole Européenne de Lille à la Commune de Willems, du parking dit Texdecor, sis à Willems – Rue d'HEM

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix.

Délibération N° 2016040917 - Modification du Plan Local d'Urbanisme

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour »

Délibération N° 2016040918 - Souscription d'un prêt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour ».

ajouté que ce fut sous l'ancien mandat que fut demandé cette subvention.

Délibération N° 2016040919 - Retrait de la délibération n° 2015121427 du 14/12/2015 portant modification du tableau des effectifs et création d'un poste d'Attaché Principal Territorial à temps complet

Aucune remarque n'étant formulée, et après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 23 voix « pour ».

Questions diverses :

Madame Freno.

1/ Suite au courrier d'un administré willemois à votre attention le 1er mars dernier, nous souhaiterions connaître votre position et les susceptibles démarches que vous avez engagé auprès de la MEL concernant l'installation des compteurs "Linki" sur la commune de Willems.

Monsieur Le Maire donne au Conseil Municipal une documentation émanant de ERDF et expliquant les avantages du compteur Linki. Il précise que leur utilisation et leur réglementation ayant été validées en Conseil d'Etat, la commune se conformera à la réglementation et à la pose de ces compteurs. Il ajoute que les mesures d'ondes sur ces compteurs sont très faibles.

2/ Quelles sont donc les démarches effectuées auprès de l'entreprise concernant la conception de la maquette mensuelle pour équilibrer les formats entre manifestations et associations ?

Monsieur Le Maire explique que la réalisation du Willems infos nécessite une préparation importante celle-ci est réalisée par une élue, il s'agit plus précisément de Valérie Vermeeren qui exécute le travail bénévolement. Souvent, les informations des uns et des autres parviennent tardivement et jamais un mois n'est identique à l'autre ni par la taille ni par l'importance du sujet. Madame Vermeeren confirme qu'elle est disponible pour tous mais que trop souvent les demandes arrivent trop tardivement.

La séance est close à 11 heures 40.

ROLLAND Thierry

BONIFACE Patrick

CARELS Ludovic

DEFFONTAINE Bernard

DE NANTEUIL Christian
POUVOIR M.G. VERRIEST

FRENO Marina
POUVOIR A. DEFFONTAINE

JONVILLE Yves

LIROT/ROUSSEL Nathalie

NEUKERMANS Christophe

PROUVEUR / LOZINGUEZ Aurore

REFFAS Alain

VERMEEREN Valérie

BRAME/VERSTRAETE Anne-Marie

DEFFONTAINE/NOEL Angélique

DELEPLANQUE / LEROUGE Nadine

DORMIEU/DUCHATEL Constance

GOSSART/LECLERCQ Laurence

LEPERS Jean-Pascal

MARESCAUX Garlonne
POUVOIR . PEGGY PROUVOST.

PETIT Alain

PRUVOST Peggy

VANBENEDEN Yves

VERRIEST Marie-Ghislaine